

**PORTRAIT ET PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION.**

Révision 2009

Pour

Le comité de développement MULTIRESSOURCES de La Rédemption.

Source du portrait et profil socio-économique de La Rédemption

Texte extrait du document :

Contexte du développement socio-économique des municipalités de La Rédemption, Sainte-Jeanne-D'Arc, Sainte-Angèle-de-Mérici et de la MRC de la Mitis.

Auteurs : Jean-Sébastien Boucher, Jacques Gendron, Marilyn Guay, Frédéric Lapointe, Cyndie Martin, sous la direction de Clermont Dugas, géographe et professeur à l'UQAR, dans le cadre du cours «Stage d'étude en milieu rural, GÉO-311-01»

Université du Québec à Rimouski, 15 janvier 2004.

Ce présent travail fut réalisé dans le cadre du cours de Stage d'étude en milieu rural par les étudiants de géographie de l'Université du Québec à Rimouski. Ce rapport fut élaboré à la suite d'une demande faite par Aurélien Pottier, agent de développement du Centre local de développement de la MRC de la Mitis.

TABLES DES MATIÈRES

<u>1.</u>	<u>LA RÉDEMPTION</u>	4
<u>1.1</u>	<u>ÉLÉMENTS HISTORIQUES</u>	4
<u>1.2</u>	<u>LOCALISATION ET SUPERFICIE</u>	5
<u>1.3</u>	<u>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES</u>	5
<u>1.4</u>	<u>UTILISATION DES TERRES ET POTENTIEL AGRICOLE</u>	6
<u>1.5</u>	<u>STRUCTURE DE PEUPLEMENT ET HABITAT</u>	7
<u>1.6</u>	<u>CONSEIL MUNICIPAL ET MUNICIPALITÉ</u>	8
<u>1.6.1</u>	<i>Orientations du conseil et employés municipaux</i>	8
<u>1.6.2</u>	<i>Services municipaux</i>	8
<u>1.6.3</u>	<i>Projets à venir</i>	9
<u>1.7</u>	<u>SERVICES, ORGANISMES ET ACTIVITÉS</u>	9
<u>1.8</u>	<u>ANALYSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES</u>	10
<u>1.9</u>	<u>Perception et opinion de la population</u>	11

Liste des Tableaux

<u>Tableau 1</u> :	<u>Caractéristiques socio-économiques de La Rédemption,</u>	6
--------------------	---	---

1. Portrait de La Rédemption

1.1 *Éléments historiques*

Au début des années 1930, le ministère de la Colonisation créait le plan Auger dans le but de favoriser la colonisation de l'espace rural. Ce plan offrait aux familles des lots de terres pour leur permettre de s'établir. Les lots disponibles à l'agriculture sur le territoire de la municipalité de La Rédemption avaient été préalablement exploités par la Compagnie Price Brothers qui avait procédé aux coupes forestières. Ainsi plusieurs familles se sont installées à La Rédemption dans le but de vivre de l'agriculture. Six ans après sa fondation, la nouvelle communauté possédait sa propre fabrique de fromage groupant une cinquantaine de membres. En 1936, l'abbé J. Alphonse Roy et ses 1200 paroissiens entreprirent la construction d'une première chapelle.

Deux événements importants ont rendu difficile le développement agricole du territoire. D'abord, le début de la Deuxième Guerre mondiale favorise l'éclosion du développement industriel et commercial dans les grandes villes de l'Amérique du Nord. Ce mouvement industriel entraîne la migration d'un grand nombre de nos ruraux vers la ville, provoquant une baisse marquée de la population. À cause de la guerre, une crise économique force le retour de ces gens. L'extension du territoire de colonisation du Canton Cabot vers les hautes-terres se trouve être la solution. Mais, l'agrandissement rapide du territoire et l'économie du pays ralentit la construction des routes, rendant par le fait même l'accès difficile pour l'approvisionnement de biens essentiels et la dispensation des soins médicaux

1.2 *Localisation et superficie*

La municipalité de la Rédemption est limitée à l'*est* par la municipalité de St-Cléophas, municipalité située dans les hautes-terres de la MRC de la Matapédia. Sur le territoire des hautes-terres de la MRC de la Mitis, La Rédemption est la municipalité la plus peuplée de ses voisines, soit : Sainte-Jeanne-d'Arc au *nord*, les François-Xavier de Les Hauteurs à l'*ouest* et Saint-Charles-Garnier au *sud-ouest*. Au sud, on retrouve le mont Saint-Pierre qui se prolonge d'un territoire non organisé. Sur le flanc est du Mont Saint-Pierre se développera un parc d'éoliennes dès 2011. Cette localité a une superficie de 117,66 km². Elle est l'une des plus grandes municipalités de la MRC de La Mitis.

1.3 Principales caractéristiques physiques

Située dans la plus haute partie en altitude du territoire mitissien, soit entre 900 et 1 000 pieds, la localité de la Rédemption dispose de nombreuses ressources naturelles intéressantes. D'abord, la municipalité légèrement vallonnée est bordée au *sud* par le Mont-Saint-Pierre, d'une altitude de 3 000 pieds, qui est le plus haut mont du Bas St-Laurent. La montagne possède un bon potentiel en écotourisme, lequel sera mis en place immédiatement après la construction du parc éolien. Des sentiers de marche et des sites d'observation de la faune et de la flore font partie des principaux éléments en développement. Tout près du village, des grottes de renommée régionale attirent les spéléologues avertis. Il est prévu que leur aménagement puisse permettre l'accès au public pour des visites guidées sous peu. Le réseau hydrographique est aussi important, puisqu'il se compose principalement de la rivière Mitis (rivière à saumon) à l'*ouest* de la localité, de quelques lacs dont le Lac Noir situé au cœur du village.

1.4 Utilisation des terres et potentiel agricole

L'analyse du potentiel agricole pour la localité de La Rédemption s'est effectuée en deux étapes. La première partie propose une analyse empirique du degré d'utilisation des sols agricoles. La cueillette de données a été réalisée à partir d'observations terrains dans le réseau de rangs de la localité. L'évaluation de la proportion de terres en friche est le principal élément retenu pour l'étude. La deuxième partie présente une analyse du potentiel agricole à partir des données de la carte d'inventaire des terres du Canada de 1969. Cette section présente donc les résultats d'une comparaison entre les deux étapes d'analyse.

TABLEAU 1 : COMPARAISON ENTRE L'UTILISATION ET LE POTENTIEL DES TERRES AGRICOLES DE LA LOCALITÉ DE LA RÉDEMPTION

	<i>Utilisation des terres</i>				<i>Potentiel des terres</i>		
	Terres en culture (%)	Terres en friche (%)			Bon potentiel agricole (%)	Potentiel agricole faible ou nul (%)	
Ensemble des terres vouées à l'agriculture	38	62			52,8	47,2	
		Jeune	Moyenne	Avancée			
		5	25	70			
		<i>En % par secteur</i>			<i>En % par secteur</i>		
Secteur	En Culture	En Friche			Production continue	Production possible	Sols organiques
		Jeune	Moyenne	Avancée			
Sud	20	5	30	45	70	30	0
Est	30	7,5	12,5	50	33,2	43,8	23
Ouest	55	2,5	10	32,5	63,7	21,3	15

Sources : Carte d'inventaire des terres du Canada : Lac Humqui 1 :50 000 et observation terrains.

Pour La Rédemption, la première partie de ce tableau porte sur le degré d'utilisation des sols agricoles. Cette section présente les données en pourcentage des terres en culture et en friche et se subdivise en trois groupes : Jeune, Moyenne et Avancée. La deuxième partie porte sur le potentiel des terres agricoles et regroupe deux catégories de terres : à bon potentiel et à potentiel faible ou nul.

De plus, une évaluation est faite par secteur et se subdivise également en trois groupes. Tout d'abord, la «production continue» regroupe des sols de qualités 2 et 3 définis comme étant aptes à l'exploitation continue de grandes cultures. La deuxième catégorie, appelée «production possible», contient des sols de type 4 et 5 qui possèdent des limitations importantes au niveau du relief, de l'épaisseur du sol et du degré de pierrosité. Les possibilités de culture pour ces sols se limitent à celles de plantes fourragères vivaces. La dernière catégorie inclut uniquement les sols organiques où la culture est impraticable. Il est à noter que les trois secteurs analysés pour la Rédemption ne découpent pas le territoire en surfaces égales.

La proportion de terres en culture pour la zone agricole de la localité se chiffre à 38% alors que la proportion de terres ayant un bon potentiel agricole est de 52,8%. L'écart, d'à peine 15% entre les données, indique tout de même une sous-utilisation des terres à bon potentiel. Ces dernières se localisent principalement dans le secteur sud et une partie du secteur est, soit les rangs 3, 4 et 9.

Parmi le 62% de terres en friche, près de 70% d'entre elles sont du type friche avancée. Les autres types de friche, soit moyenne et jeune, se divisent respectivement 25% et 5% de la superficie agricole de la localité. Donc, il est possible de croire que près de 19% ($25\% + 5\% = 30\% * 62\%$) de toutes les terres vouées à l'agriculture sont en friche jeune ou moyenne, ce qui signifie un abandon de ces terres plutôt récent. Le meilleur de l'activité agricole se situe au début des rangs. Les extrémités des rangs 2, 7 et 8 sont abandonnées à la friche. Par contre, le rang 8 détient une excellente qualité de sol et ce, pour tous les lots qu'il dessert. Il est aussi celui le mieux exploité.

1.5 Structure de peuplement et habitat

FIGURE 4 : TERRITOIRE ET RÉPARTITION DU PEUPLEMENT DE LA LOCALITÉ DE LA RÉDEMPTION

La municipalité de La Rédemption est constituée d'un village linéaire avec un réseau de rangs. La densité de la population est plutôt faible dans les rangs, à l'exception du huitième. La distance qui sépare les habitations y est plus restreinte comparativement aux autres rangs. Certains de ces rangs sont empruntés presque uniquement par quelques résidants. Les nouveaux arrivants s'installent en milieu rural pour se construire un environnement très soigné. On y retrouve un bon nombre de maisons construites au moment de la colonisation. La politique du patrimoine bâti de la MRC de La Mitis encourage les propriétaires à procéder à la rénovations des résidences construites avant 1970. Certaines habitations ont été récemment rénovées, mais d'autres témoignent de leur long passé.

Les habitations du village occupent un périmètre urbain prédéterminé dans le schéma d'aménagement du territoire de la MRC de La Mitis. Deux segments de rue ont été construits, depuis 1973, et sont desservis par le réseau d'aqueduc. Le périmètre d'urbanisation a été agrandi de quelques centaines de mètres, le long du troisième rang, à partir du village. De façon générale, la marge avant des habitations est homogène et laisse une distance raisonnable entre la façade des bâtiments et la route. La présence d'un lac avec promenade dans le village constitue une aménité majeure pour les résidants. L'aménagement du village est fort intéressant puisque l'on y retrouve tous les services essentiels à proximité. Le pavage des voies de circulation a été renouvelé au cours de ces dernières années. La municipalité a complété la construction d'une caserne de pompiers en 2008. On y retrouve donc un restaurant, un bar, un service postal et dépanneur avec essence, deux garderies en milieu familial, une coopérative d'habitation pour retraités, une église, une bibliothèque municipale, patinoire et pavillon sportif, parc municipal, un centre d'entraînement en salle, un service de santé intermédiaire, un école primaire.

1.6 Conseil municipal et municipalité

1.6.1 Orientations du conseil et employés municipaux

Il y a au total six employés municipaux travaillant pour La Rédemption : deux employés sont à temps plein, deux autres à temps partiels et encore deux autres employés occupent un poste saisonnier.

Le conseil municipal comme pour toutes les petites localités rurales revendique une loi moins rigide concernant le zonage agricole, puisqu'à La Rédemption entre 20 et 25 familles ont essuyé un refus de se construire une habitation dans un secteur zoné agricole par la CPTAQ. On constate une diminution des producteurs agricoles sur son territoire par manque de relève et des coûts exorbitants d'installation pour les nouveaux entrepreneurs en agriculture traditionnelle. En huit ans, le nombre de producteurs a chuté de treize à trois. La superficie de ces terres retournées à la friche est considérable. En 20 ans, 4 000 hectares sont retournés à la friche. Le conseil municipal demande une modification de la loi du zonage agricole en vue de l'implantation de cultures non traditionnelles, en plus un agrandissement du périmètre d'urbanisation, dans le but de permettre à d'éventuels résidents d'occuper ces territoires inutilisés.

1.6.2 Services municipaux

La municipalité de La Rédemption dispose de son propre service des incendies. Elle s'est équipée d'un camion citerne et d'un camion de service. En vertu d'une entente intermunicipale, la localité fournit le service à la municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc. Un projet, en cours de planification à la grandeur de la MRC de la Mitis, a comme objectif de généraliser le service d'incendie dans toute la MRC avec différents points de services, dont un à La Rédemption.

La Rédemption offre aussi les services de bases nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité tel le déblaiement des routes en hiver et le service sanitaire. La municipalité transfère 6% de ses revenus à la municipalité de Mont-Joli pour payer l'utilisation des infrastructures de loisir. Cependant, les citoyens de La Rédemption utilisent peu les services de loisirs qu'offrent Mont-Joli. D'autres infrastructures, comme un aréna, se localisent plus près de La Rédemption, soit à Sayabec. L'Organisation des Terrains de Jeux de La Rédemption s'occupe du volet : animation des sports et loisirs. Des ententes entre la municipalité et l'organisme ont toujours existé. La municipalité donne à l'OTJ l'accès aux locaux et au terrain de balle gratuitement. La municipalité met à la disposition des organismes communautaires et de la population des locaux et équipements pour réunions, forums, fêtes familiales, activités culturelles, bingo.

La communauté tient annuellement une pièce de théâtre engagé sous la supervision et l'écriture de l'un de leurs citoyens, soit monsieur Hervé Lavoie. Quelques-uns de ces passionnés de théâtre peuvent participer annuellement à une formation au niveau régional.

Finalement, un plan stratégique de développement socio-économique sera lancé en début 2010, incluant une politique familiale municipale en vigueur depuis 2008.

1.6.3 Projets à venir

Même si les travaux d'installation d'un système d'aqueduc se sont terminés il y a peu de temps, le gouvernement du Québec oblige la localité à se doter d'un système de traitement des eaux. Pour cela, la municipalité à entamer de nouveaux travaux de recherche d'eau potable, en plus de prévoir le développement d'un nouveau secteur résidentiel.

1.7 Services, organismes et activités

Le nombre d'associations de La Rédemption est bien sûr limité par la taille de la population mais il existe tout de même une dizaine d'organisations bien intéressantes. On y retrouve d'abord les Pompiers volontaires, le Club de l'Âge d'Or, la Fabrique, le Coin d'Aide Rédemptois (comptoir de linge et fournitures diverses), l'O.T.J. pour les 110 jeunes de la localité, les Artisans du Mont St-Pierre, le Club 4X4 Les Mites à Fer, la troupe de théâtre participent activement au maintien de la vie communautaire de la municipalité.

Le dynamisme socioculturel nécessite de l'implication bénévole et de leadership de la part des participants. L'implication de la population est aussi sollicitée par le comité de développement de La Rédemption qui priorise le développement d'activités qui assure une meilleure qualité de vie pour les familles. Une réalisation récente dans la localité est l'aménagement d'un sentier pédestre en bordure du petit Lac Noir, à l'intérieur du village. Un grand projet mis pour l'instant de côté à cause du manque de fonds régional est la jonction de sentiers locaux au sentier national. Trois groupes communautaires participent à la tenue d'une compétition amicale estivale entre pompiers de la région et de l'extérieur. On tient la 5^{ème} édition en 2010.

1.8 Analyse des principales caractéristiques socio-économiques

Au cours de ces dernières années, l'évolution démographique observée est comparable à celle de la MRC de La Mitis. La population totale est de 515 résidents; le nombre de personnes célibataires est aussi important que les personnes mariées. La mobilité des résidents est très faible. On y retrouve 248 logements privés.

Le revenu familial moyen pour les gens de La Rédemption est de 34 168\$. Ce revenu est inférieur de 10 500\$ à la moyenne de la MRC et de 25 000\$ à la moyenne québécoise. Cela nous permet de dire que la localité présente un très faible revenu moyen des familles. On observe le même résultat si l'on compare le fort pourcentage de transferts gouvernementaux et le faible pourcentage de revenus d'emploi avec ceux de la MRC et de la province.

La structure d'âge de la Rédemption nous montre une répartition de 53,2% d'hommes et 46,7% de femmes. En 2006, l'âge médian des hommes est de 38,5 ans et celui des femmes se situe à 39,8 ans. La plus grande proportion de la population féminine et masculine se situe dans la catégorie des 25-44 ans avec 26% pour les femmes et 26,3% pour les hommes. De plus, la deuxième classe détenant la plus grande proportion de la population de la localité est celle des 0-14 ans. La Rédemption détient donc une forte proportion de jeunes enfants et de gens en âge de travailler.

La principale activité économique de la Rédemption est orientée vers le secteur secondaire, ce qui la différencie des deux localités voisines, du secteur centre de La Mitis, soit sainte-Jeanne-D'Arc et Sainte-Angèle-de-Mérici. En effet, la Rédemption présente une proportion de 41,5% dans le secteur secondaire, comparativement à 15% pour celui de Ste-Angèle-de-Mérici, 25% pour celui de Ste-Jeanne-d'Arc et 17,2% pour celui de la MRC. La proximité de la forêt (matière première) et la présence de la scierie SERDAM sont sans doute les facteurs qui influent sur ce secteur d'activité économique. Au plan du développement agricole traditionnel, la localité accueille 3 productions laitières, 2 ovines et 2 fermes non-classifiées.

Pour ce qui est de la mobilité géographique des résidents, on constate qu'environ le tiers des travailleurs rédemptois occupent un emploi dans leur localité. Cependant, un second tiers travaille dans une autre localité de la Mitis et doit donc se déplacer quotidiennement. Le dernier tiers est composé de gens travaillant à l'extérieur de la Mitis et aussi de ceux n'ayant pas d'adresse fixe de

travail. On peut aussi conclure avec l'observation du tableau 10 que les travailleurs de la Rédemption sont plus mobiles comparativement à ceux dans l'ensemble de la Mitis.

Dans une perspective plus globale, la qualité d'aménagement du territoire semble plutôt de qualité moyenne en raison de ses infrastructures et de l'effort mis dans l'embellissement des bâtiments.

Concernant l'état des habitations, le tiers est en bonne condition et ne nécessite qu'un entretien général. Cependant, les deux tiers restant requièrent des réparations. Ce taux est d'ailleurs plus élevé que la moyenne de la Mitis (43,4%). De plus, les 40 constructions nouvelles en vingt ans, soit de l'ordre de deux par année, démontrent un dynamisme plutôt bon pour la localité.

1.9 Perception et opinion de la population

Les résidants de cette localité considèrent que la tranquillité, la qualité de vie et la famille sont les principaux avantages de vivre à La Rédemption. Cependant, on peut constater une proportion importante de gens qui travaillent à l'extérieur dû à un manque d'emploi local. Ceci amène donc une grande mobilité des résidants tant pour le travail, les achats de biens et services (magasinage, loisirs) que pour les soins de santé. Les centres les plus visités sont d'abord celui de Mont-Joli et ensuite celui de Rimouski.

Les résidants actuels ne songent pas à déménager puisqu'ils sont enracinés dans leur milieu et qu'ils tiennent beaucoup à l'ambiance de voisinage présent. En général, les taxes ne sont pas considérées comme trop élevées, cependant les résidants soulèvent le fait que les services et les infrastructures y soient faibles. La fusion avec une autre municipalité, pour remédier à cette faiblesse, ne semble pas être envisagée par la population, mais des ententes intermunicipales pourraient être une avenue intéressante permettant ainsi de régulariser la faiblesse des services.

Les gens ne sont pas inquiets de l'avenir de leur municipalité. Cependant, ils croient que le gouvernement et les élus locaux pourraient améliorer leur sort en faisant des investissements dans les infrastructures de base. Ils pourraient aussi favoriser la création de nouveaux emplois par des projets ou autres. L'exploitation touristique de la montagne et des grottes, l'exploitation de la mine de chaux et des moulins à bois sont des exemples d'entreprises qui pourraient être développées pour

favoriser la création de nouveaux emplois, et ainsi ralentir l'exode des jeunes. De plus, le zonage agricole est perçu comme un obstacle au développement et limite les zones affectées aux commerces et habitations.

Pour ce qui est de l'avenir de la municipalité, les résidents ne sont pas inquiets quant à une fermeture éventuelle. L'inquiétude se situe plutôt au niveau du développement économique et social.

RÉSULTATS D'ENQUÊTES

La Rédemption

1. Quel est pour vous le principal avantage à vivre dans votre localité?

- Proximité de l'emploi (1)
- Tranquillité (8)
- Famille (5)
- Nature (4)
- Beauté (1)
- Les gens (1)
- Faibles taxes (2)
- Qualité de vie (5)

2. Quel est le principal problème pour les résidents de la municipalité?

1. manque d'emploi (10)
2. manque de services (3)
3. départ des jeunes (3)
4. bas niveau de revenu (1)
5. autres → population vieillissante, chemins l'hiver, manque de logements, pas de problèmes (4)

3. Quelles sont les raisons, qui d'après vous, amènent les gens à déménager de la localité?

- Manque d'emploi (16)
- Meilleur avenir à l'extérieur pour les jeunes (1)
- Manque de services (2)
- Isolement, éloignement (2)
- Pas de résidences pour les personnes âgées (1)
- Ne sais pas (3)

4. Songez-vous à déménager de la municipalité dans un avenir prochain?

Oui (1) Non (19) Ne sais pas (2)

- a) si oui, pourquoi? ?
- b) À quel endroit? Mont-Joli

5. Vous ou votre conjoint, travaillez-vous à l'extérieur de la localité?

a) si oui, où? Vous? (7) Ste-Angèle-de-Mérici (1), Sayabec (2), Non (15)

Mont-Joli (2), Ste-Jeanne-d'Arc (1), ? (1)

b) Votre conjoint? Oui (8) Mont-Joli (5), La Rédemption (1), Non (2)
Price (1), partout (1)

6. Dans quelles localités achetez-vous la plupart de vos biens de consommation?

a) la localité la plus visitée? Mont-Joli (14), Rimouski (1), La Rédemption (6), Sayabec (1)

b) la deuxième localité la plus visitée? Rimouski (3), Amqui (2), Mont-Joli (6), La Rédemption (4)

7. Quels sont les services qui vous manquent le plus ici?

- Épicerie (plus grosse) (1)
- Centre d'achats (1)
- Magasin de vêtements (1)
- Médecin (1)
- Activités pour les jeunes (3)
- Bibliothèque (1)
- Guichet automatique (2)
- Pharmacie (2)
- Loisirs (1)
- Quincaillerie (2)
- Bureau de poste complet (2)
- CLSC (3)
- Magasin général (1)
- Activités culturelles (1)
- Échanges sociaux (1)
- Résidence pour les personnes âgées (1)

8. Quelle est la ville de la région où vous vous rendez le plus souvent?

Rimouski (6), Mont-Joli (18), Sayabec (1), Amqui (1), aucune (1)

a) combien de fois par semaine? aucune réponse

b) pour quelles raisons? 1. magasinage (20) 5. visite de parents/amis (2)
2. travail (1) 6. soins médicaux (5)
3. affaires (1) 7. autres (2)
4. loisir (1)

9. Pensez-vous que la vie serait plus intéressante pour vous à l'extérieur de la localité?

Oui (2) Non (20)

a) si oui, pourquoi? ?

b) à quel endroit? Mont-Joli (2)

10. Pensez-vous que vos enfants auront un meilleur avenir s'ils s'installent à l'extérieur de la localité?

Oui (11) Non (10) Ne sais pas (1)

11. Avez-vous le sentiment d'être trop éloigné des services ici?

Oui (5) Non (17)

12. Est-ce que l'éloignement de l'hôpital vous inquiète particulièrement?

Oui (8) Non (14)

13. Êtes-vous inquiet(e) de l'avenir de votre municipalité? Si oui, pourquoi?
 Oui (5) Non (17) Si oui, pourquoi? ?
14. Est-ce qu'il y a une action ou une intervention particulière qui pourrait améliorer le sort de votre localité?
 Oui (16) Non (3) Ne sais pas (3)
 Si oui, laquelle? Activités pour jeunes (4), création emploi (3), loisirs et activités (1), implanter des entreprises (2), routes, trottoirs (1), médecin (1), logement (1), pétrole (1), bénévolat (1), dépolluer le lac (1)
15. Est-ce que vos taxes municipales sont trop élevées?
 Oui (9) Non (13)
 Si oui, est-ce que ça pourrait vous amener à vendre votre maison? Oui (1) Non (8)
 Est-ce que ça pourrait vous amener à quitter la municipalité? Oui (1) Non (8)
16. Êtes-vous en faveur d'une fusion de votre municipalité avec une autre?
 Oui (5) Non (16) Ne sais pas (2)
 Si oui, laquelle? Ste-Jeanne-d'Arc (2), ? (3)
17. Est-ce que le zonage agricole est trop sévère?
 Oui (15) Non (3) Ne sais pas (4)
18. Est-ce qu'il faut agrandir la zone affectée aux habitations?
 Oui (11) Non (aucun) Ne sais pas (2)
19. Connaissez-vous des gens dans votre localité qui n'ont pas pu se construire une maison à cause _____ du zonage agricole?
 Oui (14) Non (7) Ne sais pas (1)
20. Avez-vous le sentiment que le gouvernement pourrait faire plus pour améliorer le sort de _____ la localité?
 Oui (19) Non (0) Ne sais pas (3)
 Si oui, quoi? Projets (1), investir plus d'argent (3), dézonage (1), création d'emploi (1), chemins (4), trottoirs (1), infrastructures (1), incitatif à l'application (1), entreprises (2)
21. Est-ce que la population locale pourrait contribuer d'avantage à améliorer l'économie _____ locale?
 Oui (14) Non (6) Ne sais pas (2)

Si oui, de quelles façons? Encourager (achat) le local (4), activités pour les jeunes (1), infrastructures de loisirs/participation (5), plus d'agriculture (1), attirer les gens (1)

22. Faites-vous parti d'organismes?

Oui (6) Non (16)

Si oui, lesquels? Âge d'or (2), coin d'aide (1), artisans (1), conseil municipal (1), chevalier de colombe (1), conseil de la caisse populaire (1), comité de développement (1), loisirs (1), parents actifs (1), club 4X4 (1)

23. Quel est le principal problème à corriger dans la municipalité?

- Pas d'aide du gouvernement (1)
- Trop de personnes âgées (1)
- Chemins (4)
- Infrastructures pour activités (4)
- Manque d'implication (1)
- Manque d'emplois (2)
- Changer le maire (1)
- Égouts (1)
- Aucun (5)
- Ne sais pas (2)

24. Est-ce qu'il y a possibilité de créer de nouveaux emplois dans la municipalité?

Oui (14) Non (6) Ne sais pas (2)

Si oui, lesquels? Moulin (2), entreprises / commerces (2), avec les artisans (1), la montagne / grotte (2), mine de chaux (3), projets gouvernementaux (2), forêts et agriculture (2), scierie (1)

25. Croyez-vous que votre municipalité va fermer prochainement?

Oui (0) Non (21) Ne sais pas (1)

Identification des répondants

Sexe du répondant : a) masculin (5) b) féminin (17)

Groupe d'âge :
a) moins de 20 ans (0)
b) 20 à 30 ans (2)
c) 31 à 40 ans (5)
d) 41 à 50 ans (7)
e) 51 à 60 ans (3)
f) 61 à 70 ans (4)
g) 71 et plus (1)

Degré d'aisance du répondant :
a) élevé (8)
b) moyen (9)
c) faible (3)
d) très faible (0)